

ERASMUS2027

Call: ERASMUS-2021-ECHE-CERT
(Erasmus Charter for Higher Education ECHE)

Topic: ERASMUS-EDU-2021-ECHE-CERT-FP

Type of action: ERASMUS-CERT

Proposal number: 101048417

Proposal acronym: ECHEIFMSSETE

Type of Model Grant Agreement: ERASMUS Certificate

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic	ERASMUS-EDU-2021-ECHE-CERT-FP	Type of Action	ERASMUS-CERT
Call Identifier	ERASMUS-2021-ECHE-CERT	Type of Model	ERASMUS-CERT
		Grant Agreement	ERASMUS-CERT

Acronym ECHEIFMSSETE

Proposal title Candidature IFSI Sète à la charte ECHE

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months 86

Free keywords *Formation soins infirmiers - Enseignement supérieur - Alternance - Enseignements théoriques et cliniques - Professionnalisation - Inter professionnalité - Recherche en didactique professionnelle*

Application language French

Abstract*

Ceci est la candidature à la charte Erasmus+ enseignement supérieur de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) des Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT) pour la période 2021-2027.

Ce dossier a été élaboré suite au contexte très spécifique de la crise sanitaire Covid-19 de l'année 2020-2021, dans laquelle toutes les forces de l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau se sont mobilisées prioritairement dans la lutte contre le virus, tant les étudiants pour leurs actions en stage, que les enseignants pour le suivi à distance des étudiants et la réorganisation des cours et des évaluations, le personnel administratif et la Direction en référence aux directives nationales.

L'IFMS est un service annexe des Hôpitaux du Bassin de Thau et met en oeuvre le dispositif d'apprentissage des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants vers leurs diplômes d'Etat respectifs.

Chaque formation est professionnalisante et se déroule en alternance cours/stages.

La formation concernée par cette candidature est celle qui conduit au diplôme d'Etat infirmier et au grade de licence (180 ECTS).

L'IFMS souhaite mener des actions de mobilité sortantes pour les étudiants infirmiers et les membres de l'équipe pédagogique dans les pays participant au Programme Erasmus+ (1 étudiant infirmier et 1 membre de l'équipe pédagogique pour se former).

L'IFMS souhaite également accueillir des entrants, étudiants infirmiers et membres de l'équipe pédagogique en développant son réseau de partenaires européens afin d'être plus attractif pour réussir sa stratégie de modernisation et d'internationalisation.

Remaining characters 399

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)?

Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We declare to have the explicit consent of all applicants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted (unless explicitly authorised in the call conditions).	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We declare: <ul style="list-style-type: none"> - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation 2018/1046 - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project. 	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We have read, understood and accepted the Funding & Tenders Portal Terms & Conditions and Privacy Statement that set out the conditions of use of the Portal and the scope, purposes, retention periods, etc. for the processing of personal data of all data subjects whose data we communicate for the purpose of the application, evaluation, award and subsequent management of our grant, prizes and contracts (including financial transactions and audits).	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the information relating to their own organisation. Each applicant remains responsible for the information declared for their organisation. If the proposal is retained for EU funding, they will all be required to sign a declaration of honour.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the EU Financial Regulation.

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU	France	

2 - Administrative data of participating organisations

PIC	Legal name
890605404	INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU

ECHE Reference Code	Institution Code
----------------------------	-------------------------

Short name: INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU

Address

Street BOULEVARD CAMILLE BLANC

Town SETE

Postcode 34200

Country France

Webpage <https://ch-bassindethau.fr/ifsipresentation/>

Specific Legal Statuses

Legal personyes

Public bodyyes

Industry (private for profit).....no

Non-profityes

International organisationno

International organisation of European interestunknown

Secondary or Higher education establishmentyes

Research organisationno

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....20/05/2021 - no

SME self-assessment unknown

SME validation sme..... unknown

Proposal ID **101048417** Acronym **ECHEIFMSSETE** Short name **INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIE**

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Postcode

Country

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101048417** Acronym **ECHEIFMSSETE** Short name **INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIER**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title

Sex Male Female

First name **Ghislaine**

Last name **BAISSET**

E-Mail **gbaisset@ch-bassindethau.fr**

Position in org.

Department Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Other contact persons

First Name	Last Name	E-mail	Phone
Frederique	SAINT-ARNOULD	fsaintarnould@ch-bassindethau.fr	+33467465778
Madame	SECRETARIAT	secifsi@ch-bassindethau.fr	+33467465777

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are **NOT** a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	ECHEIFMSSETE
Project title:	ECHE
Coordinator contact:	BAÏSSET Gislaïne, IFMS SETE

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE DE SETE	IFMS SETE	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE	4
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	8
2.1 General organisation and management	8
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy	10
2.3 Communication and visibility	10
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	11
3.1 ECHE fundamental principles	11
3.2 Mobility activities	13
3.3 Cooperation projects.....	15
4. DECLARATIONS	16
ANNEXES	17

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>	
Number of students	
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	0
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	186
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff :	9
Administrative staff :	4,3
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	0
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	1
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	

Number of outbound students to Programme countries:	1
Number of outbound students to Partner countries:	0
International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0


Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator :	1
Number of projects as partner :	1

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT
<p>Participation in Erasmus+</p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Student mobility for studies</i> ○ <i>Student mobility for traineeships</i> ○ <i>Staff mobility for teaching</i> ○ <i>Staff mobility for training</i> ○ <i>Blended intensive programmes</i> • <i>Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partnerships for Cooperation</i> • <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i> • <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i> • <i>Partnerships for Innovation</i> • <i>Alliances for Innovation</i> • <i>Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.</i> • <i>Jean Monnet Actions</i> <p>Strategy, objectives and impact</p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i></p> <p>Indicators</p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation</i></p>

projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.

Participation in Erasmus+

La stratégie d'internationalisation de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) de Sète s'opèrera dans un premier temps par sa participation au Programme Erasmus+ pour des actions de mobilité des étudiants et de l'équipe pédagogique.

À partir de 2021, elle sera inscrite dans son projet pédagogique validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), autorité de tutelle pédagogique, sous couvert du Centre Hospitalier des Hôpitaux du Bassin de Thau, entité support légale et de la Région Occitanie, financeur.

Strategy, objectives and impact

La participation au Programme Erasmus+ s'inscrit dans les cinq grands axes du projet qualité de l'institut de formation en soins infirmiers des Hôpitaux du Bassin de Thau et contribuera par les échanges avec les partenaires européens de la formation en soins infirmiers à maintenir une veille sur les évolutions des savoirs, des compétences infirmiers et des emplois accessibles aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier. Le concept développé s'appliquera à la fois aux personnels de l'établissement et à ses étudiants, bénéficiaires des actions.

Nous visons continuellement l'amélioration du dispositif de formation et des outils pédagogiques par les publications sur les résultats de nos recherches en didactique professionnelle sur l'activité infirmière qui nous permettent de créer régulièrement de nouvelles séquences pédagogiques grâce à la simulation en santé. Par ailleurs, les enseignants de l'IFMS utilisent une base de données scientifique à partir d'une veille documentaire nationale et internationale. L'expérience déjà établie dans ce domaine par d'autres pays représente un socle solide de développement de l'institut de formation en soins infirmiers.

Avec le Programme 2021/2027, l'IFMS souhaite dans un premier temps mettre en œuvre au moins une action de mobilité sortante annuelle d'étudiant à des fins de stage et des actions de mobilité de personnels, à des fins de formation et/ou d'éducation. Il souhaite dans un deuxième temps, également développer les actions de mobilité entrante d'étudiants sur les Hôpitaux du Bassin de Thau, en tant que structure de stage, que sur l'institut.

L'IFMS envisage d'amorcer une stratégie de prospection de partenaires, partagée en Consortium au niveau régional notamment en termes des pratiques de mise en stage.

L'obtention de la charte ECHE permettra à l'IFMS d'adhérer au Consortium Erasmus+ Région Occitanie des établissements d'enseignement supérieur des domaines sanitaires et sociaux, qui de par ses moyens mutualisés (humains, financiers, méthodologiques et en logistiques) entre établissements membres assure une modernisation.

La mobilité de l'équipe pédagogique s'inscrit dans l'axe d'ouverture des missions pédagogiques en lien avec l'évolution de la formation professionnelle dans le contexte LMD (rupture du mono culturalisme, universitarisation) du Processus de Bologne. Elle a pour objectifs :

- l'inscription dans le renforcement interculturel de la construction européenne de la profession,
- la professionnalisation de l'accompagnement et du fond documentaire commun pour sécuriser la pratique de la mobilité,
- l'économie par la meilleure maîtrise des procédures et des moyens, notamment logistiques et didactiques,
- l'inscription dans la dimension de la recherche et de la comparaison des pratiques en vue de l'amélioration des connaissances et de leur transmission (extension de l'e-learning),
- l'intégration de groupes de travail relatifs à l'élaboration de titres d'exercice européen (en lien avec les tutelles d'Etat).

La mobilité des étudiants en soins infirmiers concerne les étudiants admis en deuxième et troisième années d'études (cursus de premier cycle : licence et diplôme d'Etat, effectués en trois ans) avec des critères de sélection validés et conformes à l'obligation générale d'innocuité, de prudence et de sécurité. Elle a pour objectifs :

- la confrontation à d'autres pratiques professionnelles en stage, tout en continuant d'acquiescer celles requises dans leur programme de formation,
- la prise de posture professionnelle en lien avec les mobilités de populations (consenties ou forcées) et leur état sanitaire,
- l'évolution des pratiques et leur incidence culturelle, confrontées aux usages, aux croyances, aux données vérifiées de la science et aux contraintes socio-économiques.

A posteriori de la mise en œuvre du projet de mobilité d'un étudiant en soins infirmiers de deuxième ou troisième année, ou d'un cadre de santé formateur, l'impact escompté du Programme se déclinera potentiellement donc en :

- une plus-value pour le parcours des étudiants et des personnels effectuant des mobilités,
- une valorisation de l'IFMS de Sète comme acteur de développement professionnel et territorial,
- une implication accrue et adéquate dans le Consortium régional comme élément d'amélioration de la gouvernance et de l'économie du dispositif de formation.

Indicators

Les indicateurs sont fixés dans un premier temps au nombre de trois :

- L'adhésion au consortium régional Erasmus+
- L'organisation d'une mobilité sortante par an
- La signature d'un accord de partenariat européen pérenne

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management (n/a for Topic 1)

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Les acteurs :

- Les Hôpitaux du Bassin de Thau comprennent l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), dont la Directrice garantit le dispositif ;
- Le coordonnateur Erasmus+ est l'interlocuteur des parties ;
- Les formateurs assurent la cohérence pédagogique ;
- Les étudiants sont impliqués dans l'accueil et l'intégration de leurs pairs ;
- Tous concourent au dispositif de mobilité.

L'organisation :

- Présentation aux nouveaux personnels permanents et aux acteurs extérieurs impliqués ;
- Recensement des demandes de mobilité ;
- Evaluation de la faisabilité sur critères validés en section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;
- Confirmation de partenariats, dont agrément réglementaire des terrains de stage ;
- Accompagnement et mentorat.

La communication des projets :

- Sensibilisation à l'engagement et à la spécificité du stage à l'étranger ;

- Partage d'informations et de supports pour mutualiser les moyens et les réseaux ;
- Travail en Consortium régional.

Dans le cadre des mobilités entrantes (étudiantes ou de personnel), les demandes seront à effectuer auprès du Coordinateur Erasmus+ de l'IFMS. Si cela concerne des mobilités étudiantes à des fins d'apprentissage, les critères de sélection seront de l'ordre de la capacité d'accueil en stage dans les services de soins des Hôpitaux du Bassin de Thau. Si cela concerne les cours, le critère de validation sera l'adéquation entre les enseignements planifiés sur l'Institut en présentiel ou le catalogue des cours (et aux supports pédagogiques) disponibles sur la plateforme d'enseignement à distance avec le programme d'enseignement de l'établissement supérieur d'origine. Quant aux mobilités de personnel, l'IFMS étudiera avec soin la pertinence du projet de mobilité avec les conditions de réalisation.

Le dispositif de mobilités sortantes d'étudiants (organisation, critères de sélection, suivi des mobilités et évaluation) sera présenté aux étudiants dans le cadre de temps dédiés au cours de la formation. Tout candidat à la mobilité pourra également se renseigner auprès du Coordinateur Erasmus+ à tout moment. Ces critères de sélection seront d'ordre pédagogique, validés par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du projet pédagogique de l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau publiés sur le site Internet de l'IFMS.

Entre la présentation du dispositif et la phase de sélection, conformément à la procédure interne, les étudiants devront recueillir l'aval de leur référent de suivi pédagogique pour retirer un dossier de candidature, puis monter le projet de mobilité et le rendre. Dans cette phase, ils pourront faire appel au Coordinateur Erasmus+ pour contacter des partenaires de l'IFMS et ils identifieront par eux-mêmes les structures de stage qui peuvent les accueillir et leur lieu d'hébergement. L'IFMS apportera néanmoins son soutien dans les démarches administratives en cas de nécessité d'un partenariat interinstitutionnel, de traduction, de production d'attestation ou tout autre document requis par l'étudiant candidat ou ses interlocuteurs pour faciliter sa requête.

Une commission de sélection comprenant la Direction, la coordination des stages, le coordinateur Erasmus+ et le référent de suivi pédagogique de chaque candidat se réunira pour examiner le dossier rendu, entendre la présentation orale du projet de l'étudiant et évaluer la pertinence pédagogique de la mobilité au regard des critères prédéfinis et connus de l'étudiant (résultats scolaires théoriques, progression dans l'apprentissage pratique, comportement, offre d'apprentissage à l'étranger).

Enfin, la phase de sélection devra être terminée dans les 3 mois précédant la mobilité et il est attendu que la phase des démarches administratives le soit dans le mois qui suivra la sélection, soit idéalement 2 mois avant la mobilité.

Concernant les actions de mobilité sortantes de personnels, chacun sera informé en réunion de service de la possibilité de déposer un projet. Ce dernier sera argumenté lors d'un entretien avec le Directeur de l'IFMS et le coordinateur Erasmus+ qui évalueront la candidature. Les critères de sélection pour les mobilités de formateurs sortantes sont d'ordre du projet professionnel, en lien avec le projet de l'institut de formation en soins infirmiers et sous réserve que les missions de la personne concernée soient assurées. Les phases de sélection et de démarches administratives seront idéalement achevées dans les 2 mois précédant la mobilité.

La déclaration de politique Erasmus+, l'organisation du dispositif de mobilité, les critères de sélection des mobilités étudiantes sortantes, ainsi que les informations de contact du Coordinateur Erasmus+ de l'IFMS et le planning de l'alternance des cours et des stages, seront hébergées et actualisées sur la page dédiée au Programme Erasmus+ du site de l'Institut, conformément aux engagements de la charte : <https://ch-bassindethau.fr/ifsipresentation/>

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Chaque année une évaluation de l'expérience de mobilité sera réalisée auprès des étudiants et/ou des formateurs en ayant bénéficié, à l'aide d'un questionnaire de satisfaction. L'analyse des réponses permettra de réviser, voire d'améliorer le dispositif des mobilités au regard des besoins exprimés.

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

La charte Erasmus+ sera affichée à l'entrée de l'Institut et mise en ligne sur le site Internet de l'IFMS <https://ch-bassindethau.fr/ifsi/presentation/>. Elle sera également jointe au projet pédagogique et au règlement intérieur, communiqué aux étudiants et aux membres du personnel.

Le site Internet sera mis à jour pour permettre d'accéder aux pages dédiées aux projets menés par l'établissement sur la plateforme Erasmus+ Project Results. Ce site référencera les liens utiles vers les sites Internet des différents organismes qui sont dédiés au Programme Erasmus+. Dès que ce sera réalisable, l'IFMS s'inscrira dans le réseau Erasmus Without Paper pour communiquer davantage.

La documentation papier fournie par l'Agence française sera affichée dans les espaces dédiés de l'IFMS et disponible sur demande auprès du Coordinateur Erasmus+.

Le papier à entête de l'IFMS portera en mention le logo du Programme et le numéro de la charte. Cette dernière sera affichée à l'entrée de l'IFMS.

Ces éléments constituent des marqueurs de l'empreinte européenne sur la vie quotidienne de l'établissement.

À l'occasion des journées portes ouvertes et autres forums d'orientation, des informations relatives à la participation de l'IFMS au Programme Erasmus+ seront communiquées aux candidats intéressés par la formation en soins infirmiers.

À l'issue des expériences de mobilité réalisées par les étudiants ou les enseignants, l'IFMS se servira de l'outil d'autoévaluation ECHE pour s'assurer de la notoriété des objectifs du Programme et de ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement et un temps d'informations partagées sera organisé à destination des publics concernés à l'IFMS de Sète.

Le Directeur de l'Institut et le Coordinateur Erasmus+ s'assureront que les principes de la charte soient appliqués par tous à tout niveau. Un point d'étape sur la mise en œuvre des projets et actions menés dans le cadre du Programme sera à l'ordre du jour de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Tout projet de mobilité sortante ou entrante, quel que soit le candidat, respecte les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion lors de la sélection des candidats étudiants ou personnels pour la mobilité grâce à l'organisation mise en place au sein de l'institut.

En effet, l'égalité des chances pour tous est un principe pour bénéficier du programme : aucune discrimination d'âge, de genre, de handicap, de nationalité, d'origine géographique, d'orientation politique, sexuelle ou religieuse n'est appliquée pour la phase de sélection des projets de mobilité. La mobilité sera accordée dans le cadre d'une période de stage.

Il n'y aura aucune condition de moyens financiers pour être candidat à la mobilité sortante (étudiant ou membre du personnel). L'adhésion au Consortium régional permettra de mandater la gestion des bourses de mobilité au niveau du Consortium, et tout candidat sélectionné par un membre du Consortium sera automatiquement bénéficiaire d'une bourse, ainsi que d'un complément financier. Un autre avantage du Consortium est qu'il permettra, de par la mise en commun des moyens de l'appel à projet, de s'abstenir d'une politique de quota de mobilités sortantes. Le Consortium respecte également les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants ou membres du personnel.

La publicité des critères de sélection sera communiquée aux partenaires dans le cadre des accords interinstitutionnels et lors de toute demande d'information de candidats. Pour les étudiants et membres du personnel, le dispositif fera l'objet de présentations orales et d'informations écrites sur le site internet de l'IFMS.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Le Diplôme d'Etat d'infirmier, dont la formation est dispensée à l'Institut, entre dans le cadre du processus de Bologne par la reconnaissance du grade de licence, soit le niveau 6 du Cadre Européen des Certifications.

Le parcours des études en soins infirmiers est réparti sur 3 années, soit 6 semestres. Il est axé sur l'obtention des 180 crédits européens (ECTS) correspondant à l'acquisition des 10 compétences des référentiels d'activités et de compétences du métier d'infirmier. Il y a 120 ECTS pour les 59 unités d'enseignement, dont 40% environ sont assurés conventionnellement par l'Université de Montpellier et 60 ECTS pour la formation clinique dans des structures de stage. Chaque ECTS des semestres 1 à 5 est alloué par une Commission d'Attribution des Crédits (CAC), instance de l'IFMS, et ceux du semestre 6 par le jury régional du diplôme d'Etat, instance de l'autorité certificatrice des diplômes.

L'Agence Régionale de Santé est l'autorité de tutelle pédagogique, garante de l'exécution conforme du référentiel national de formation infirmière. Elle valide l'organisation de l'évaluation des connaissances théoriques organisée par l'IFMS et, en cas de mobilités à des fins d'études, par l'établissement d'accueil. La validation de toute période de stage, fondée

sur l'acquisition de compétences et/ou de connaissances légalement définies, est proposée à la CAC ou au jury régional sur la base des documents officiels retournés par la structure d'accueil. Dans les deux cas, la CAC ou le jury régional accordent les ECTS correspondants si les conditions réglementaires sont remplies. Les réunions de CAC ont lieu après chaque session d'évaluation (initiale ou rattrapage), celles du jury régional sont fixées par arrêté. À l'issue de la parution des résultats, un relevé de notes et d'attribution des ECTS est édité sous une semaine.

Cette mesure concernera aussi bien les étudiants en mobilité sortante que les étudiants en mobilité entrante pour stages. Dans le cas des étudiants en mobilité entrante de stage, les responsables de stage utiliseront directement les documents fournis par l'établissement d'origine pour établir le relevé des acquisitions et les transmettront dès l'évaluation à l'étudiant encore sur place. Toute autre demande de relevé par l'établissement d'origine pourra être traitée par l'IFMS, qui sera en support des terrains de stage en cas de difficulté.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

Dans le cadre de la convention qui lie l'IFMS et l'Université de Montpellier, les étudiants sont inscrits dans deux établissements d'Enseignement Supérieur et c'est l'université qui assure l'émission de la carte d'étudiant. L'IFMS, bien qu'engagé dans la démarche de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne, devra se référer aux mesures mises en place par l'Université de Montpellier notamment en ce qui concerne l'identifiant et les logos européens obligatoires.

Dès que les freins techniques et administratifs auront été levés, l'IFMS de Sète mettra en place les mesures adéquates pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus+ auprès des étudiants.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

L'IFMS de Sète prévoit d'utiliser la plateforme mise à disposition par le réseau Erasmus Without Paper pour mettre en œuvre et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus+.

Actuellement, les étudiants et personnels sont régulièrement sensibilisés à réduire l'usage du papier et des impressions centralisées sur un copieur central. L'usage d'un serveur partagé par les personnels, une meilleure gestion des outils bureautique et de classement (en cours de développement) et le recours accru aux outils de formation à distance, communs à la majorité des instituts du Consortium régional, concourent à réduire l'usage du papier, l'échange de messages électroniques, la saturation des messageries et serveurs, et les déplacements inter-régionaux pour des réunions de travail.

Parallèlement, l'IFMS favorise le co-voiturage dès l'entrée en formation par la mise en relation des étudiants. Aussi, l'utilisation de moyens de transports doux, alternatifs à l'avion sera incitée dans le cadre des mobilités sortantes pour sensibiliser les bénéficiaires aux enjeux de la transition environnementale et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, le tri des déchets est organisé à l'IFMS avec mise à disposition du matériel nécessaire dans les locaux de l'institut.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

L'engagement civique et la citoyenneté active sont des valeurs promues dans le cadre des études, notamment aux cours de plusieurs enseignements théoriques et pratiques regroupés

sous le nom de Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SESS).

Au cours du SESS, des actions sont obligatoirement menées par tous les étudiants auprès de la population et ouvrent donc droit à l'acquisition d'ECTS. L'IFMS de Sète s'associe à l'Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes de Montpellier pour la mise en œuvre du service sanitaire en santé en interprofessionnalité.

Ces actions du SESS, les engagements personnels des étudiants, qu'ils soient déjà existants dans le cadre du bénévolat d'associations ou dans l'optique des mobilités ou sur propositions de personnels de l'IFMS, concourent à la prise de conscience multiculturelle et au renforcement de leur sentiment d'appartenance européenne.

Les bénéficiaires de mobilités agissent comme des ambassadeurs des valeurs de l'Union Européenne auprès de leurs pairs et de leur entourage.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

La finalité et le contenu de la formation infirmière dispensée à l'IFMS de Sète sont fixés par un référentiel national (54 unités d'enseignement) disponible sur le site internet de l'IFMS : <https://ch-bassindethau.fr/ifsi/presentation/>

Les unités d'enseignement font l'objet de maquettes pédagogiques rédigées en français et sont transmises aux étudiants en amont de la période de formation concernée. Tous les cours sont dispensés en français. Toutes les unités d'enseignement donnent droit à des ECTS, même les stages. De même, tout diplômé se voit remettre, un Supplément au Diplôme, certifié par les autorités compétentes.

Enfin, tous les étudiants sont invités à utiliser les autres documents Europass, qu'ils aient ou non, bénéficié de mobilité.

Ainsi, avant même d'utiliser pleinement tous les outils préconisés par Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique, l'IFMS en utilise déjà certains.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

L'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau, membre du Consortium bénéficiera des prestations de son coordinateur régional, dont le recensement des établissements partenaires agréés.

L'agrément d'un partenariat est fixé par des normes réglementaires, comprenant l'établissement d'une charte d'encadrement, d'un livret d'accueil et d'encadrement et d'une convention de stage personnalisée.

Sont précisés pour approbation de l'accord interinstitutionnel :

- La conformité et la garantie du mode d'encadrement (qualité et qualification des tuteurs) ;
- Le domaine de compétences exploitables (actes et activités) ;
- La logistique de l'accueil et de l'intégration des étudiants (connexion interinstitutionnelle, ressources linguistiques et d'accompagnement social) et des enseignants.

Le suivi des accords institutionnels est fondé sur :

- L'effectivité des mobilités ;

- L'évaluation conjointe du partenariat (qualité de l'accompagnement, valeur ajoutée au parcours de formation) ;
- Le réajustement potentiel du dispositif convenu.

Les conventions d'apprentissage des étudiants en soins infirmiers seront gérées par la Direction, la coordination des stages et le coordonnateur Erasmus+.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc.).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Le programme de formation en soins infirmiers comporte des unités d'enseignement d'anglais professionnel réparties sur chaque semestre.

En fonction de la destination et du niveau linguistique allégué par le candidat à la mobilité, du régime français de responsabilité pour l'exercice dérogatoire en stage d'une profession paramédicale, il est prévu :

- Une évaluation de la maîtrise du langage courant et professionnel,
- L'inscription dans un programme de renforcement ciblé en fonction des résultats de l'évaluation,
- Un contrôle de l'effectivité de la maîtrise attendue (seuil sécuritaire d'autonomie en cours de définition), avec production d'un document pour l'établissement d'accueil (passeport des langues de l'Europass),
- Une diffusion sur le site internet de l'IFMS de liens vers le Web site du Programme Erasmus+ <https://info.erasmusplus.fr/> des guides et forums de voyage : <https://www.routard.com/>
- Une communication sur les différentes démarches administratives (tutorat par des étudiants infirmiers ayant déjà bénéficié d'une mobilité, assurances et documents d'identité, passeport vaccinal, tests divers) nécessaires à la préparation de la mobilité sortante.

En ce qui concerne la mobilité sortante des membres de l'équipe pédagogique, les enseignants qui souhaiteraient en bénéficier devront élaborer un projet de formation argumenté lors de l'entretien professionnel individuel avec son supérieur hiérarchique.

En fonction de la destination, il est prévu :

- Une diffusion sur le site internet de l'IFMS de liens vers le Web site du Programme Erasmus+ <https://info.erasmusplus.fr/> des guides et forums de voyage : <https://www.routard.com/>
- Une communication sur les différentes démarches administratives (tutorat par des enseignants de l'IFMS de Sète ayant déjà bénéficié d'une mobilité, assurances et documents d'identité, passeport vaccinal, tests divers) nécessaires à la préparation de la mobilité sortante.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Le dispositif de mentorat et de soutien s'organise en deux temps.

Dans un premier temps, lors de l'accueil, le coordonnateur Erasmus+ et l'équipe pédagogique :

- Initient la découverte réciproque des champs d'apprentissage et d'exercice,
- Apprécient la réalité des besoins d'accompagnement humains et administratifs,
- Accompagnent l'installation et l'intégration sociale,

Dans un deuxième temps, pendant la mobilité, le parcours de stage est accompagné individuellement par un formateur référent avec implication de l'équipe pédagogique et de toute personne ressource dans les établissements partenaires.

Tout étudiant bénéficiant d'une mobilité entrante aura accès à la plateforme e-learning régionale de l'IFMS.

Le coordinateur Erasmus+ accompagnera tout étudiant bénéficiant d'une mobilité entrante pour les différentes démarches administratives (tutorat par des étudiants infirmiers ayant déjà bénéficié d'une mobilité, assurances et documents d'identité, passeport vaccinal, tests divers) nécessaires.

En ce qui concerne la mobilité entrante des personnels, les enseignants qui souhaiteraient en bénéficier auront préalablement élaboré et adressé à la direction de l'IFMS de Sète un projet argumenté.

Le coordinateur Erasmus+ accompagnera tout enseignant bénéficiant d'une mobilité entrante pour les différentes démarches administratives (tutorat par des enseignants de l'équipe pédagogique de l'IFMS de Sète ayant de préférence déjà bénéficié d'une mobilité, assurances et documents d'identité, passeport vaccinal, tests divers) nécessaires.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Toute mobilité de stage fait l'objet automatique d'une reconnaissance par l'établissement d'un Supplément au Diplôme qui suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

La mobilité du personnel sera inscrite dans la politique institutionnelle et s'accompagnera d'un ordre de mission signé par la direction des Hôpitaux du Bassin de Thau, avec pour objectifs :

- la professionnalisation de l'accompagnement et du fond documentaire commun pour sécuriser la pratique de la mobilité,
- l'économie par la meilleure maîtrise des procédures et des moyens, notamment logistiques et didactiques,
- l'inscription dans la dimension recherche et comparaison des pratiques en vue de l'amélioration des connaissances et de leur transmission, notamment par le développement de l'e-learning,
- l'intégration de groupes de travail relatif à l'élaboration de titres d'exercice européen (en lien avec les tutelles d'Etat),
- le développement de compétences linguistiques en vue d'améliorer la communication et les échanges avec les bénéficiaires de mobilités entrantes, avec les partenaires européens et en dehors de l'Union Européenne (professionnels, institutions, établissements d'Enseignement Supérieur, structures d'accueil en stage et intermédiaires) ou dans le cadre des enseignements réalisés lors de mobilités sortantes.

Les mobilités du personnel entrent donc pleinement dans le renforcement des compétences de chacun vis-à-vis des missions liées à son poste et décrites dans sa fiche de poste.

Les mobilités passées servent de promotion à celles à venir en générant de nouveaux projets. En effet, la mobilité à des fins de formation ou d'éducation, la présentation de l'expérience aux autres membres du personnel, l'augmentation des compétences professionnelles (et personnelles) du fait de la mobilité incitent fortement les personnels à réfléchir à de futures mobilités, qu'ils en aient déjà bénéficié ou non.

La reconnaissance de la mobilité du personnel se fait au travers des outils Europass. La valorisation ne saurait être financière, de par les statuts de fonctionnaires hospitaliers, mais dès que cela sera possible, la mobilité pourra être portée au titre de la formation continue ou d'une expérience d'enseignement dans le dossier administratif du membre du personnel.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities	
Promotion of cooperation projects <i>(n/a for Topic 1)</i>	
<i>Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.</i>	
<p>L'IFMS concentre sa stratégie d'internationalisation sur l'action clé 1 et communiquera sur son site internet sur les opportunités offertes par les projets de coopération Erasmus+.</p> <p>L'Institut n'est conjoncturellement pas encore engagé dans des projets de coopération. L'intégration de cette activité sera cependant inscrite dans son projet pédagogique comme objectif à moyen terme, dans le contexte de l'évolution de la professionnalisation et de l'universitarisation des formations sanitaires. C'est en nous appuyant sur la poursuite du processus de Bologne (LMD) et sur la structuration européenne de la profession que nous pourrions concevoir notre adhésion à des projets de coopération. Nous collaborerons à cette fin avec les organes des universités partenaires et nous nous inscrirons dans leur dynamique de cursus partagés.</p> <p>Toute coopération et mobilité feront l'objet de communication intra et extra-institutionnelle.</p>	
Support engagement <i>(n/a for Topic 1)</i>	
<i>Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.</i>	
<p>L'IFMS de Sète concentre sa stratégie d'internationalisation sur l'action clé 1 et communiquera sur les projets de coopération européenne et internationale sur son site internet.</p>	

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
<p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter. accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx 	YES

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>